

# Vers la planification linguistique du portugais : Portugal, Brésil, Afrique, quelques réflexions (1)

Du point de vue linguistique, la notion d'aménagement est directement liée à celle de jugement de valeur. Ces jugements sont calqués sur une idéologie politique et ils existent dans la nature prescriptible de la normalisation.

En élargissant le sens de *normalisation linguistique*, nous pouvons affirmer que cette expression implique des changements linguistiques. Les changements ne seront effectués que s'ils découlent d'un consensus entre les citoyens qui parlent cette langue et la politique linguistique institutionnalisée, puisque le changement linguistique est étroitement lié au changement social.

Dans ce contexte, nos objectifs sont :

1) De commenter la fonctionnalité du portugais dans les trois pays où il est la langue officielle;

2) D'analyser la situation du portugais dans le cadre politique, c'est-à-dire langue versus pouvoir;

3) De vérifier le processus de diffusion du portugais au sein de la Communauté européenne, qui développe, entre autres, une fonction d'institution normalisatrice des langues.

Finalement, en compilant des documents provenant de quelques commissions de la Communauté européenne, nous cherchons à déceler les interventions que la langue portugaise a subies pour s'ajuster au régime juridique communautaire.

Termes-clés :  
planification linguistique;  
portugais; lusophonie; Portugal; Brésil;  
Angola; Cap-Vert; Guinée-Bissau;  
Mozambique; São Tomé et Príncipe;  
Communauté européenne.

## 1 La notion d'aménagement linguistique

**L**e concept d'aménagement linguistique s'appuie sur un projet linguistique collectif. Il vise l'harmonisation linguistique et, pour réussir cette harmonisation, l'aménagement devra reposer sur un consensus social.

Il y a deux façons d'aménager les langues, selon les propres définitions d'aménagement. En premier lieu, l'*aménagement* linguistique se définit comme une intervention par laquelle l'État fait un «effort à moyen et à long terme pour mieux tirer parti d'une ressource collective, la ou les langues, en fonction des besoins et des intérêts de la nation» (Corbeil 1980 : 9). Dans ce sens, nous pouvons dire que le concept conduit une langue cible au processus d'harmonisation interne, dans un espace géographique déterminé. En ce qui concerne le portugais, c'est justement en Afrique lusophone que le processus d'aménagement trouve une grande répercussion, une fois qu'il y a une forte coexistence et moyenne concurrence entre le portugais - langue officielle - et plusieurs langues nationales, dans un même espace géographique.

Corbeil (1993 : 17) affirme : «lorsqu'on met en place un plan d'aménagement linguistique, on

provoque, dans les faits, la confrontation de deux séries de forces sociales, plus ou moins contraires, plus ou moins convergentes». Et il continue : «La première est constituée de l'ensemble des facteurs qui définissent la situation sociolinguistique des langues en présence. Ces facteurs ne jouent pas toujours en faveur de la même langue, d'où le phénomène de concurrence linguistique dont le résultat global est d'assurer à l'une des langues le statut de langue dominante.» Pour lui, il s'agit de forces sociales «constantes et à long terme». Nous pouvons illustrer ces mots avec la situation linguistique des pays africains où, à côté du portugais comme langue officielle, il y a une autre langue en concurrence, le créole. Ainsi, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et São Tomé et Príncipe ont développé un type de créole comme langue de communication interne.

La seconde série de facteurs a pour objectif de modifier l'essor de la concurrence en faveur de la langue

(1) Une synthèse de cet article, sous le titre *L'aménagement linguistique du portugais : Portugal, Brésil et Afrique* a été présentée au 62<sup>e</sup> congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (Acfas), du 16 au 20 mai 1994, Université du Québec à Montréal - Uqam, Montréal.

dominée et d'en favoriser l'usage pour des motifs sociaux connus et soutenus par les locuteurs de cette langue. «Les forces sociales de cette série sont soumises aux fluctuations des relations entre les groupes linguistiques en présence : les courants de l'opinion publique se modifient, ce qui peut, à terme, se traduire par des changements plus ou moins radicaux...» Dans ce cadre de changements, il convient de discuter les tentatives d'unifier le portugais écrit par les sept pays lusophones et aussi la création d'une Communauté des pays lusophones; ces deux actions sont dues à des initiatives du Brésil.

De même, pour les besoins de cet exposé, nous nous référerons à une deuxième notion d'aménagement linguistique. Celle-ci se situe sur un plan opérationnel et favorisera l'organisation de notre pensée sur la diffusion de la langue portugaise au sein de la Communauté européenne.

Labrie (1993 : 28), en citant Cooper (1989 : 45) qui a créé une définition de l'aménagement linguistique, explicite le besoin de réécrire cette définition, en ayant pour objet une définition opérationnelle pour l'étude de l'aménagement linguistique dans la Communauté européenne : «L'aménagement linguistique fait référence à des efforts délibérés visant à influencer, ou ayant pour effet d'influencer, le comportement des autres, en ce qui concerne l'acquisition, la structure et la répartition fonctionnelle de leurs codes linguistiques.»

Ce sont justement «ces efforts délibérés ayant pour effet d'influencer» qui nous intéressent ici, ceux qui concernent la langue portugaise, une des douze langues de la Communauté européenne.

## 2 La langue portugaise dans le monde

La langue portugaise est la langue officielle du Portugal, du

Brésil, de l'Angola, du Mozambique, de São Tomé et Príncipe, de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert. Ces sont les «Sept» qui constituent le monde de la lusophonie. En considérant le nombre total de la population de tous ces pays, nous pouvons dire qu'il y a, approximativement, 190 millions d'habitants qui parlent le portugais. Au Portugal et au Brésil, le statut du portugais, langue officielle et nationale, ne cause pas de problèmes; il en est différemment dans les pays d'Afrique où l'officialisation de cette langue rencontre des difficultés à cause de la présence de plusieurs autres langues nationales.

## 3 La langue du Portugal

Le Portugal, province romaine qu'on appelait alors *Lusitanie*, d'où l'expression *lusophone* pour désigner ses locuteurs, a comme langue officielle le portugais. Situé en Europe, il compte 10,4 millions d'habitants qui parlent le portugais.

Pays à vocation conquérante, il a diffusé sa langue au gré de ses découvertes, sur plusieurs continents. Ainsi, en Asie, le portugais subsiste dans des noyaux de lusophones dans les anciens territoires indiens de Goa, Damão et Diu, à Malaka dans la presqu'île du même nom (Malaysia); à Timor, une des îles de la Sonde (Indonésie) et au Macao en Chine.

En Afrique, les cinq pays cités plus haut utilisent le portugais comme langue officielle. Mais c'est au Brésil, pays qui occupe la moitié de l'Amérique du Sud, que le portugais occupe la plus grande place. Langue officielle du pays, c'est aussi la langue maternelle de la presque totalité de ses habitants.

Cunha et Cintra (1985 : 9) déclarent que «Dans cette aire très étendue et discontinue dans laquelle le portugais est parlé, cette langue se comporte comme n'importe quelle

langue vivante : elle se divise en des variétés plus au moins éloignées l'une de l'autre en ce qui concerne la prononciation, la grammaire et le vocabulaire(2).» Les auteurs disent encore que «le concept linguistique de norme, dans la langue portugaise, implique une notion de libéralisme grammatical». Et ils confirment ce qu'a déjà dit Serafim da Silva Neto : «unité n'est pas égalité»(3).

Entre le portugais européen et le portugais sud-américain, il y a des variations propres, à cause de l'usage de la langue dans des contextes culturels différents. En observant le «droit à la différence», Teyssier (1983 : 50) dit qu'«il vaudrait la peine d'étudier de près les différences qui séparent la norme brésilienne de la norme portugaise. Ces différences touchent tous les aspects de la langue, mais à des degrés variables : très accentuées au niveau de la phonétique, encore assez importantes dans le vocabulaire et moins fortes sur le plan de la syntaxe. C'est à partir de cette réalité que devra être élaboré ce que nous pouvons appeler une politique de la langue.(4)»

(2) «Na área vastíssima e descontinua em que é falado, o português apresenta-se, como qualquer língua viva, internamente diferenciado em variedades que divergem de maneira mais ou menos acentuada quanto à pronúncia, à gramática e ao vocabulário.»

(3) «Unidade não é igualdade.»

(4) «Valeria a pena estudar de perto as diferenças que separam a norma brasileira da norma portuguesa. Essas diferenças abrangem todos os aspectos da língua, mas em graus variáveis : bastante acentuadas ao nível da fonética, ainda importantes no caso do vocabulário, são mais superficiais quanto à sintaxe. E é a partir desta realidade que deve ser elaborado o que podemos chamar uma política da língua.»

Quand nous parlons de la langue portugaise en Europe, nous ne devons pas oublier de nous référer à une certaine unité historique entre le portugais et le galicien, une des langues officielles de la Galice, à côté du castillan. Les contacts entre le galicien, au nord-ouest de l'Espagne, et le portugais ont produit une langue commune, le «galicien-portugais». Mais la frontière politique qui sépare la Galice du Portugal a divisé cet «idiome» et aujourd'hui, il ne reste plus que quelques possibilités d'intercommunication entre le peuple galicien et le peuple portugais.

La loi de normalisation, signée par le Parlement autonome de Galice, le 16 juin 1983, a émancipé le galicien, à côté du castillan. Vázquez Cuesta (1983 : 121) se prononce, tout de même, ardemment : «Les relations typologiques et historiques existant entre le galicien et le portugais ont fait couler beaucoup d'encre en Galice ces dernières années. – Êtes-vous partisane ou non du «lusismo»? [...] Naturellement que je suis partisane du «lusismo», si, par là, on entend la conviction sérieuse que le galicien et le portugais d'aujourd'hui constituent des réalisations d'un même système linguistique [...]; qu'ils sont nés dans un même berceau - l'ancienne *Gallaecia romaine*, intégrée par notre terre et par la province lusitane d'Entre-Douro-et-Minho [...]»<sup>(5)</sup>.

(5) «As relacións tipolóxicas e históricas existentes entre galego e portugués tenen feito correr rios de tinta estes últimos anos na Galiza. «Vostede é ou non partidária do «lusismo»? [...] Naturalmente que eu son partidária do «lusismo», se se entender como tal a convicción non gratuita de que o galego e o portugués de hoxe constituem realizacións dun mesmo sistema lingüístico [...]; de que naceron no mesmo berce - a antiga Gaellaecia romana, integrada pola nosa terra e a provincia lusa de Entre-Douro-e-Minho [...]».

Malgré l'esprit d'identité, le portugais garde toujours ses particularités, en Europe, comme en Amérique du Sud. Voyons une déclaration au *Jornal de Letras*, sur un correcteur d'orthographe pour ordinateur, appelé *yeux de Lynx* : «C'est Carlos Amaral qui avance qu'il existe déjà des logiciels semblables au *Lynx* disponibles sur le marché portugais, mais que ce nouveau logiciel possède un avantage déterminant : il est réalisé vraiment en portugais, ou, comme on dit, en «portugais européen» et fait au Portugal; il n'a rien en commun avec des produits similaires originaires des États-Unis, dans un portugais brésilien.»<sup>(6)</sup>

## 4 Les langue de l'Afrique appelée *lusophone*

Avant de parler spécifiquement de chaque pays de l'Afrique lusophone, il convient de dire, en quelques mots, que l'indépendance politique de l'Afrique a réveillé un sentiment d'indépendance linguistique. Ainsi, l'aménagement du portugais provoque le développement systématique autant du créole que des langues nationales. À ce propos, Perl affirme (1989 : 26) :

«La mise en œuvre de la politique linguistique s'effectue d'abord indirectement dans les

(6) Article de Rodrigues da Silva paru dans *Jornal de Letras*, 29 mars 1994, p. 31. «E é Carlos Amaral que adianta existirem ja programas semelhantes ao Lince disponíveis no nosso mercado, só que este novo possui uma vantagem e determinante : é em português mesmo, ou, como soi dizer-se, em «português europeu» e feito cá, o que não tem nada a ver com produtos similares oriundos dos Estados Unidos, num português brasileiro.»

journaux et revues par des discussions dirigées qui portent sur le développement de la langue. Les particularités nationales y sont toujours jugées de manière positive et on assiste à une polémique dirigée contre la supériorité de certaines variantes linguistiques. [...] Il est cependant nécessaire que les divers pays d'expression portugaise trouvent un accord. Le développement et l'enseignement des registres stylistiques dépendent encore essentiellement de la maîtrise de la langue. C'est la raison pour laquelle la compétence communicative des locuteurs ne sera atteinte que peu à peu et sur la base d'une baisse du nombre des illettrés et de l'augmentation parallèle de la connaissance du portugais.»

### 4.1 Planification linguistique en Angola

La population d'Angola est estimée à 10 284 000 habitants<sup>(7)</sup>. La capitale du pays est Luanda et la langue officielle est le portugais. Mais il y a une cooccurrence entre le portugais et plusieurs langues nationales, nées au sein des groupes ethnolinguistiques. La cooccurrence se caractérise par le contact entre le portugais et une langue nationale courante, ce qui provoque l'apparition des unités parallèles dans le discours de l'une ou de l'autre langue.

Ainsi, à cause de sa pluriethnie et du multilinguisme, la République populaire d'Angola (RPA) a décidé la meilleure orientation «politico-linguistique» pour l'État. Elle a donc résolu de maintenir le portugais comme langue officielle et de faire

(7) Les estimations des nombres d'habitants des pays africains ont été extraites de l'*Almanaque Abril*, São Paulo, Editora Abril, 1993.

avancer les travaux de systématisation des langues nationales.

Endruschat (1989 : 71) commente qu'«il (nous) semble, cependant, injustifié d'appeler le portugais langue officielle, langue d'État ou langue nationale d'Angola. En Angola on utilise toujours une autre désignation, langue véhiculaire (*língua veicular*) terme qui [à son avis] reflète de manière adéquate la fonction et le statut du portugais en Angola». Et elle dit de plus que «La politique de langues de la RPA a pour objet d'implanter dans la population un bilinguisme fonctionnel, c'est-à-dire de rendre chaque Angolais capable d'utiliser le portugais et sa langue maternelle, dans des situations de communication fixées respectivement.» (*op.cit.* :72.)

Les langues nationales d'Angola peuvent être classifiées en dix groupes ethnolinguistiques, selon la définition de Valdés Bernal (1990 : 45-49) :

1. Umbundu (le groupe majoritaire);
2. Kimbundu;
3. Kikoongo;
4. Ulunda-kichowe;
5. Ganguela;
6. Olunyaneka-lunkumbi;
7. Kwanyama;
8. Herero;
9. Khoisan ;
10. Manyengo.

Les efforts de planification des langues nationales en Angola ont déjà connu des résultats positifs. Pour les langues kikoongo, kimbundu, cokwe (du groupe ulunda-kichowe), umbundu, mbunda, et kwanyama, des projets d'alphabets ont été élaborés, à partir des descriptions des systèmes phonologiques de ces langues, et des ouvrages d'alphabétisation écrits en portugais ont été traduits en chacune des langues nationales.

Depuis que la RPA s'est engagée dans une voie de développement d'orientation socialiste, les conditions de vie ont changé et, ainsi, une communication plus efficace est

devenue indispensable. La fonction du portugais s'est transformée de langue de communication d'élite en langue véhiculaire pour tout un peuple. Le contact entre la langue officielle et les langues nationales a transformé le portugais en langue prêteuse, ainsi qu'en langue cible pour des emprunts. Le résultat est que les changements, sur le plan de la norme d'usage, donnent place à des innovations sur le plan du système de la langue.

## 4.2 Planification linguistique au Cap-Vert

La population du Cap-Vert est composée d'environ 341 000 habitants. La capitale du pays est Praia et la langue officielle est le portugais.

Au Cap-Vert, deux langues bien distinctes vivent en concurrence au milieu de la population scolarisée : la langue officielle, le portugais, et la langue maternelle, le créole, qui est considéré comme la vraie langue de communication. Le portugais, cependant, y est important à cause de trois types d'emploi : langue vernaculaire, celle de la population lettrée; langue régionale, variété qui a reçu beaucoup d'influences du créole; et langue rudimentaire, qui est utilisée en des moments déterminés.

Sous condition d'aménagement, la langue portugaise devient une langue utile au Cap-Vert, parce que, sur le plan politique, elle est reconnue comme une «langue de grande diffusion internationale»<sup>(8)</sup>. Elle est donc la langue du domaine de l'écriture, de l'école, et de l'administration : en somme, elle est la langue de la culture.

Les particularités géographiques des îles cap-verdiennes influencent directement le processus linguistique.

(8) Dulce Duarte, citée par Belmiro Ramos (1983 :230).

La République du Cap-Vert est constituée de 9 îles et de 5 petites îles qui se divisent en deux groupes, appelés Barlavento et Sotavento. Ces deux groupes géographiques divisent le créole aussi en deux variantes dialectales selon la dénomination des propres groupes. Mais, malgré toutes les difficultés économiques qui retardent l'implantation d'une politique linguistique bien planifiée, le pays ne refuse pas la langue du peuple colonisateur - le portugais - et défend en même temps le créole comme la langue de l'identité nationale. Pour réussir une planification linguistique, il faudrait élaborer un plan pédagogique qui permette, entre autres, une investigation linguistique. Cette investigation aura pour but la description de la langue créole sur le plan grammatical, lexicographique et littéraire.

## 4.3 Planification linguistique en Guinée-Bissau

La Guinée-Bissau compte près de 944 000 habitants. La capitale du pays est Bissau et la langue officielle est le portugais.

Dans ce pays de composition ethnique complexe, la situation linguistique refléchit aussi cette complexité. La problématique linguistique s'explique par la multiplicité des langues qui vivent en concurrence et en cooccurrence. La situation de bilinguisme fait partie de la pratique langagière du peuple guinéen.

Il y a un créole, assez proche du créole de Cap-Vert, qui fonctionne comme langue véhiculaire. À côté de cette langue et de la langue portugaise, existent plusieurs langues africaines qui se divisent en deux grands groupes : le groupe mandé et le groupe d'ouest-atlantique.

Au groupe mandé appartiennent le mandiga, une des langues les plus

importantes du pays, et le jacanga. Au groupe d'ouest-atlantique appartiennent, entre autres, le fula et le balanta. Ce dernier est une langue de grande diffusion, parlée par 39% de la population.

La politique linguistique de la Guinée-Bissau se développe en accord avec les intentions du *Partido Africano pela Independência de Guiné-Bissau e Cabo Verde* (PAIGC). Ce parti politique a reconnu que la diversité linguistique était une menace à l'unité du mouvement même : le PAIGC a opté pour le portugais comme langue officielle, puisqu'il pouvait fonctionner comme un moyen de communication interethnique. Le choix de cette langue se justifie par la nécessité de gagner du temps. Ainsi, la première action du gouvernement, après la conquête de l'indépendance du pays a été la fondation d'écoles dont l'enseignement se donne en portugais. Néanmoins, la Guinée-Bissau est un pays où l'oralité prédomine. Effectivement, le peuple transmet sa façon de penser, de sentir et de vivre, avant tout, oralement.

Le portugais est la langue utilisée dans les documents écrits. Voilà pourquoi il reste peu connu dans le pays. Comme l'affirme Henriques (1983 : 236) : «la population africaine de notre pays regarde le monde de façon très différente» (9) [par rapport aux Portugais].

La situation linguistique réelle de la Guinée-Bissau est la suivante : on parle le créole partout dans le pays, en milieu familial, entre amis et en public, c'est la véritable langue de communication; les langues nationales sont parlées en famille. Malgré son statut de langue officielle, le portugais continue à être une langue étrangère. C'est néanmoins la langue de communication et du savoir scientifique.

(9) «a população africana do nosso país vê o mundo um bocado diferente».

Cette position fragile du portugais, face à toutes les autres langues nationales et au créole guinéen, change le caractère du bilinguisme en Guinée-Bissau.

#### 4.4 Planification linguistique au Mozambique

Le Mozambique a environ 14 628 000 habitants. La capitale du pays est Maputo et la langue officielle est le portugais.

La décision de prendre le portugais comme langue officielle venait de la nécessité de trouver un instrument qui permît l'unité de la population auprès de la *Frente de Libertação de Moçambique* (Frelimo). Ainsi, le portugais surgit comme langue opérationnelle de consensus.

La grande famille linguistique au Mozambique est le bantou. Ce grand groupe comprend de vingt-cinq à trente langues qui se divisent, elles-mêmes, encore en plusieurs dialectes. Leiste (1989 : 59), en citant Rzewuski (1978), présente une typologie comprenant neuf groupes linguistiques :

1. Groupe *makua-lomwe* (langues makua, lomwe, ngulu, koti, cwabo);
2. Groupe *tswa-ronga* (langues tswa, tsonga, ronga);
3. Groupe *nsenga-sena* (langues kunda, nsenga, nyungere, sena);
4. Groupe *shona* (langue shona);
5. Groupe *nyanja* (langue nyanja);
6. Groupe *copi* (langues copi et gitonga);
7. Groupe *yao* (langues yao et makonde);
8. Groupe *swahili* (langues swahili et mwani);
9. Groupe *nguni* (langues zulu et swazi).

À côté de l'usage de près de 30 langues maternelles, le portugais a gagné le statut de langue seconde. Cela implique le développement d'un bilinguisme au Mozambique. Néanmoins, en ce qui se réfère à

l'enseignement du portugais aux étudiants qui maîtrisent bien une langue nationale, le problème qui se pose est de savoir quelle est la norme du portugais qui devra être enseignée. Celle du portugais de Portugal ? Celle du portugais mozambicain ? Dans ce dernier cas, quelle est la norme du portugais du Mozambique, si elle n'est pas définie ?

La politique linguistique entreprise par le Frelimo se réalise au niveau national, avec des objectifs bien définis. L'un de ces objectifs est la création d'un bilinguisme fonctionnel, c'est-à-dire que les langues nationales devront jouer un rôle de même valeur que le portugais dans l'enseignement. En 1983, Gonçalves reconnaît que, au Mozambique, de nombreuses perspectives d'investigation s'ouvrent sur le plan de l'analyse linguistique, mais qu'il y a un manque de ressources techniques et humaines (Gonçalves 1983 : 246).<sup>(10)</sup> Elle justifie ensuite que, malgré la problématique du bilinguisme, il n'existait pas encore de conditions pour le développement d'une étude contrastée et systématique entre le portugais et une langue bantoue (Gonçalves 1983 : 247).<sup>(11)</sup>

Effectivement, le portugais fonctionne comme le moyen de communication supraethnique entre les langues nationales mozambicaines.

(10) «À análise linguística abrem-se inúmeras perspectivas de investigação que não estamos ainda em condições de empreender por falta de recursos técnicos e humanos disponíveis.» (Gonçalves 1983 : 246.)

(11) «apesar da problemática do bilinguismo, não houve ainda condições para um estudo contrastivo sistemático do Português relativamente a, pelo menos, uma língua bantu.» (Gonçalves 1983 : 247.)

## 4.5 Planification linguistique à São Tomé et Príncipe

São Tomé et Príncipe sont deux îles qui comptent environ 123 000 habitants. La capitale du pays est Saint-Thomas et la langue officielle est le portugais.

À côté de la langue officielle, il y a deux langues créoles - le forro et le monco - et un dialecte appelé *angolar*. Ces langues et le dialecte fonctionnent en cooccurrence. Le créole forro est une langue pratiquée dans les milieux littéraires, mais il ne possède pas de description grammaticale normative ni de dictionnaire. L'absence de ces documentations donne une place à la diffusion du portugais dans les divers domaines de la vie *são toméenne*.

À ce propos, Espírito Santo (1983 : 258) déclare que «Par le contact avec de nouvelles réalités et idées, (la langue portugaise) se garnit d'un nouveau lexique varié, et elle met en valeur toutes les altérations éprouvées sur le plan de la grammaire. Cela signifie que les actes linguistiques, directement liés à des impressions et à des expériences, sont des actes de création.<sup>(12)</sup>» De même, le créole a subi des influences du portugais et du créole cap-verdien aussi.

La politique linguistique de São Tomé et Príncipe donne au portugais le rôle de langue d'alphabétisation qui se développe dans le pays, dès lors qu'il y est le principal véhicule de communication.

(12) «Em contacto com as novas realidades e ideias (a língua portuguesa) apetrecha-se de un novo e variado léxico realçando-se as profundas alterações que sofre a nível da gramática, o que significa que os actos linguísticos, por estarem directamente vinculados às impressões e vivências, são actos de criação.»

## 5 La langue du Brésil

La dernière constitution brésilienne, dénommée *Nouvelle Constitution du Brésil (Nova Constituição do Brasil)* et promulguée le 5 octobre 1988, réaffirme : «La langue portugaise est l'idiome officiel de la République fédérative du Brésil» (Titre II, chap. III, art. 13).

Aujourd'hui, le Brésil est considéré comme la mère patrie de la langue portugaise, avec une population de 146 154 502 habitants; c'est un pays composé de 26 États fédérés, où tout le monde parle la même langue. Nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'un pays monolingue.

Même en considérant le «caractère monolingue» du Brésil, il faut observer la pluralité linguistique courante en Amazonie à cause des langues amérindiennes.

Selon Rodrigues (1992 : 367) : «Même avec la réduction à 250 langues, l'Amazonie représente encore une des plus importantes réserves de variété linguistique au monde, surtout à cause de la grande diversité génétique qui la caractérise.<sup>(13)</sup>»

L'Amazonie occupe une énorme surface au nord de l'Amérique du Sud. Là sont reconnues «19 familles génétiques» (*ibid.*) qui, ayant de nombreux groupes au Brésil, se divisent entre les pays voisins, à savoir la Bolivie, le Pérou, L'Équateur, la Colombie, le Venezuela, la Guyane, le Surinam et la Guyane française. Après avoir fait des études sur les espaces dépeuplés, Rodrigues remarque que «La quantité de langues autochtones antérieure à la pénétration européenne était d'environ 500

(13) «mesmo com a redução a 250 línguas, a Amazônia ainda representa uma das mais importantes reservas de variedade linguística do mundo, sobretudo devido à grande diversidade genética que a caracteriza.»

langues.<sup>(14)</sup>» (*ibid.*) Aujourd'hui la situation peut être considérée comme grave, une fois que la diversité linguistique se montre très réduite.

Dans cet article de Rodrigues, nous trouvons des préoccupations qui pourront coïncider avec un projet de planification pour «l'étude, la connaissance, la préservation et le développement des langues autochtones de l'Amazonie». Il affirme : «Il est nécessaire et urgent que se créent, dans les pays d'Amazonie, des centres de recherche qui puissent recevoir des équipes de linguistes agissant par périodes variables, avec des ressources pour l'investigation et pour le travail sur place et avec la participation de membres des communautés indigènes.<sup>(15)</sup>» (*op.cit.* : 369.)

Nous notons ces faits parce qu'ils permettent de reprendre quelques remarques sur l'histoire de la langue du Brésil. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le parler brésilien est demeuré fidèle à la prononciation du Portugal, mais la langue a subi des influences amérindiennes et africaines qui se font sentir avant tout sur le plan du lexique. Plus tard, l'immigration européenne, installée au Centre-Sud donne aussi son empreinte au portugais. Donc, éloignée du Portugal, la langue du Brésil n'a pas accompagné les changements du parler de Lisbonne. Cela explique les différentes modalités phonétiques qui se déroulent à l'intérieur de ce vaste territoire, si bien que la langue garde

(14) «a quantidade de línguas nativas anterior à penetração europeia [era] cerca de 500».

(15) «é necessário e urgente que se criem nos países amazônicos centros de pesquisa que possam manter equipes de linguistas atuando por prazos de extensão variável, com recursos para trabalho de campo e trabalho no centro, inclusive com a participação de membros das comunidades indígenas.»

une singulière unité. C'est l'unité dans la variété.

En 1922, un mouvement littéraire, appelé *Semaine d'art moderne* (*Semana de arte moderna*) avait pour objectif de briser les modèles traditionnels du Portugal et de privilégier les singularités du parler brésilien.

En 1958, le projet de Nomenclature grammaticale brésilienne - *NGB* (*Nomenclatura Gramatical Brasileira*) d'une commission formée par des philologues et des linguistes brésiliens, est né et est entré en vigueur en 1959. L'arrêté du ministre d'État de l'Éducation et de la culture, datant du 28 janvier 1959, recommande, dans son article premier, «l'adoption de la Nomenclature grammaticale brésilienne dans l'enseignement de la langue portugaise et dans les activités qui visent l'apprentissage, etc.».

En 1971, la première édition du *Nouveau dictionnaire Aurélio de la langue portugaise* (*Novo Dicionário Aurélio da Língua Portuguesa*) est publié. Le lexicographe Aurélio Buarque de Hollanda Ferreira et une équipe de collaborateurs ont écrit la principale œuvre lexicographique de la langue portugaise courante de ces dernières années. Ce dictionnaire en est maintenant à sa deuxième édition, actualisée, révisée et amplifiée du tiers de ses articles. Il est aussi disponible en disque optique.

En revenant à la question «d'une même langue», nous devons reconnaître que l'adoption de la Nomenclature grammaticale brésilienne, autant que l'édition du dictionnaire *Aurélio*, fixent l'utilisation d'une norme propre du portugais au Brésil. C'est le «standard» du portugais sud-américain qui prévaudra dans tous les milieux de communication.

Cependant, il existe des efforts pour que les normes du Brésil et du Portugal, ainsi que l'usage,

maintiennent une proximité normative, même divisées entre deux cultures très différentes.

Ainsi, en 1984, est publiée au Portugal la *Nouvelle grammaire du portugais contemporain* (*Nova Gramática do Português Contemporâneo*), écrite par les philologues Celso Cunha, du Brésil, et Luis Felipe Lindley Cintra, du Portugal. Cette grammaire qui avait promis de changer le sens courant de norme, de correct et d'incorrect n'est rien de plus qu'encore une grammaire traditionnelle, avec en plus des observations sur la différence entre la variété du Portugal et celle du Brésil. Cette œuvre est sortie au Brésil en 1985 seulement.

Néanmoins, au cœur du mouvement pour une unité linguistique, il y a une divergence qui montre que, entre le Portugal et le Brésil, les relations linguistiques ne sont pas toujours harmonisées. Un des principaux problèmes de la normalisation linguistique se situe sur le plan de l'orthographe : il s'agit des accords ou «désaccords» orthographiques qui sont survenus au cours de l'histoire de la langue portugaise.

Bref, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, on tente l'unification des orthographes portugaise et brésilienne. Mais c'est seulement en 1911 que le gouvernement du Portugal a approuvé un projet de réforme entrepris en 1904. Cette nouvelle orthographe arrive au Brésil en 1931 et est refoulée par la Constitution brésilienne de 1934. Puis intervient un nouvel accord entre les deux pays : le projet est revigoré au Brésil en 1943. Le Portugal a adopté l'orthographe de ce dernier accord déjà en 1945; mais le Brésil en adopte une autre.

Vers 1975, l'Académie des sciences de Lisbonne et l'Académie brésilienne des lettres ont conclu un «accord de principe» pour l'unification orthographique de la

langue portugaise, inspiré des travaux d'Antonio Houaiss, lexicographe, philologue et professeur brésilien. Coordonnateur de tous les travaux, Houaiss a obtenu comme résultat le Projet d'orthographe unifiée (*Projeto de Ortografia Unificada*). Il s'agit d'un accord signé, le 16 décembre 1990, par les ministres de l'Éducation et de la culture des sept pays d'expression portugaise : Angola, Brésil, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, São Tomé et Príncipe et Portugal.

Avant la divulgation officielle du Projet, le Portugal a protesté contre son contenu. Mais le 4 juin 1991, le Parlement portugais a ratifié le projet et, après que la commission chargée de la rédaction l'eut rendu officiel, le gouvernement du Portugal l'a signé, espérant une réponse positive du Brésil. Selon l'accord entre les sept pays, la «réforme» devait avoir force de loi en 1994. Mais jusqu'à aujourd'hui, le Brésil ne l'a pas entériné. En défense de l'unification, Houaiss (1994 : 29) a récemment écrit : «La lusophonie, c'est l'unique phonie où il y a, avec le même alphabet, deux orthographes officielles : - la portugaise, acceptée par les pays africains qui ont comme langue officielle le portugais, - et la brésilienne, dans une situation qui a contribué à la méconnaissance progressive mutuelle des intégrants du complexe linguistique et culturel lusophonique.<sup>(16)</sup>»

Il existe toutefois des efforts pour que la langue du Portugal, du Brésil et d'Afrique forment une unité dans

(16) «A lusofonia é a única fonia que, com o mesmo alfabeto, tem duas ortografias oficiais - a portuguesa, aceita pelos países africanos de língua oficial portuguesa, e a brasileira - numa situação que tem contribuído para o progressivo desconhecimento recíproco dos integrantes do complexo linguístico e cultural lusofônico.»

le monde de la lusophonie. Pour cela, le Brésil a proposé la formation d'une Communauté des pays de langue portugaise. Nous aborderons ce sujet au prochain point.

## 6 La Communauté des pays de langue portugaise

La création de la Communauté des pays de langue portugaise a fait l'objet de nombreuses réunions au Brésil, au Portugal et en Afrique. Ayant comme principal animateur l'ambassadeur du Brésil au Portugal, José Aparecido de Oliveira, qui pontifie sur l'importance du projet, par rapport à la formation de la Communauté européenne, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994 : «Les pays s'organisent en blocs par définition géographique ou par intérêts économiques. Pourquoi ne pas créer un bloc par affinités socio-culturelles ?<sup>(17)</sup>» Nous pouvons spéculer en disant que cette Communauté sort d'une proposition politico-diplomatique pour la promotion des associations de management et de projets socio-économiques. À ce propos, nous ajoutons l'opinion d'Oliveira : «L'idée est de consolider une coopération culturelle, autant que d'assurer une présence politique.<sup>(18)</sup>»

À grands traits, nous allons poser les jalons de la Communauté<sup>(19)</sup>.

(17) Article paru dans le *Jornal do Brasil*, 26 octobre 1993. p. 7 : «Os países estão se organizando em blocos por definição geográfica ou interesses econômicos. Por que não criar um bloco por afinidades sócio-culturais?»

(18) *Ibid.* : «A idéia é consolidar uma cooperação cultural e assegurar a presença política.»

(19) La plupart des informations sont extraites du *Jornal de Letras (JL)*, de Lisboa.

Le 6 décembre 1993, se déroule à Lisbonne un débat sur la constitution de la Communauté des pays de langue portugaise. Les principaux sujets traités ont été :

1. Le parlement des peuples de langue portugaise et les perspectives de coopération politique et diplomatique intergouvernementale.

Quelques résultats du débat suscitent des mots d'enthousiasme de la députée portugaise Manuela Aguiar qui dit que cette Communauté «est tout ce que la Communauté européenne ne peut être. Celle-ci est une fatalité géographique, l'autre doit être une communauté de la langue, du sang et de tendresse<sup>(20)</sup>.»

Également enthousiaste, le député angolais João Melo parle avec emphase «du développement de chacun des pays africains<sup>(21)</sup> et du rôle que le Portugal et le Brésil pourront assumer dans ce contexte spécifique.

Ensuite, le journaliste brésilien Hermano Alves, en opposition aux autres, a posé des questions relatives à l'institution du Parlement. Il dit que le Portugal, jusqu'à maintenant, a fait des restrictions à l'entrée des étrangers au pays, ce qui touche le citoyen brésilien<sup>(22)</sup>.

2. L'institut international de la langue portugaise comme instrument de promotion et de diffusion de l'idiome.

Sans perdre de vue la condition de pauvreté de l'Afrique, le journaliste mozambicain Hilário Matusse

(20) Dans *JL*, 14 décembre 1993. p. 15 : «esta Comunidade é tudo que o que a Comunidade Europeia não pode ser. Esta é uma fatalidade geográfica, a outra há-de ser uma comunidade de língua, sangue, afecto».

(21) *Ibid.* : «o desenvolvimento de cada um dos países africanos».

(22) *Ibid.*

attribue au Portugal et au Brésil l'autonomie du projet, en affirmant que «les frères plus âgés pourront assumer le rôle déterminant, dans les sphères de la formation et des investissements»<sup>(23)</sup>. Une autre personnalité africaine de São Tomé et Príncipe, Armino Vaz de Almeida, a cherché le consensus, en déclarant que «C'est au milieu de la Société civile qu'on vit l'esprit de communauté.<sup>(24)</sup>»

3. L'Université des sept et la coopération pour le développement.

Sur ce thème, le député David Hopffer Almada du Cap-Vert a dit que l'objectif est de «former du personnel qualifié»<sup>(25)</sup>. Comme ex-ministre de la culture de son pays, il se garde des projets mégalomaniaques. Ensuite, sur le même thème, le professeur et historien brésilien Caio Boschi opine : à son avis, l'Université des sept devra assumer «une structure flexible et dynamique parce que l'histoire est faite avec les pays et non pour les pays»<sup>(26)</sup>.

4. Le dernier sujet traité est l'Institutionnalisation et la structure de la Communauté des pays de langue portugaise.

Tous les participants de cette table ronde ont ressenti le besoin d'une institution qui soit ouverte au monde de la Communauté, sans hégémonie, sans rivalités, et avec des

(23) *Ibid.* : «irmãos mais velhos poderão assumir papel determinante, nos âmbitos da formação e dos investimentos».

(24) *Op. cit.*, p. 16 : «É na sociedade civil que se tem de viver o espírito de comunidade.»

(25) *Ibid.* : «O objetivo é formar quadros capazes».

(26) *Ibid.* : «uma estrutura não rígida e dinâmica porque a História também o é, feita com os países e não para os países».

articulations. Un autre aspect qui a mérité beaucoup d'attention et de sollicitations est la réunion avec les chefs d'État des sept pays pour signer le traité d'institutionnalisation de la Communauté. Cette réunion aurait dû se dérouler la dernière semaine de juin, à Lisbonne. Comme l'a bien remarqué José Carlos de Vasconcelos, directeur du *Jornal de Letras*, demain il faudra «passer des beaux mots aux actes»<sup>(27)</sup>.

Dans l'optique de José Aparecido de Oliveira, «le monde qui arrive sera un monde dans lequel se confirment des identités ethniques; en même temps, on définit les grandes places pour l'action politique et économique. Tous profitent des avantages du voisinage, de la continuité géographique [...]. Dans notre cas, nous pouvons affirmer notre vigueur sur la scène internationale par l'usage d'un même portugais en Europe, en Afrique et en Amérique.»<sup>(28)</sup>

## 7 Quelques remarques sur la langue portugaise dans la Communauté européenne

La langue portugaise est une des douze langues de la Communauté européenne (CE). Nous savons que

(27) *Op. cit.*, p. 15 : «passar das belas palavras aos actos».

(28) *Op. cit.*, p. 17 : «o mundo que chega será um mundo no qual se confirmam os traços da identidade étnica, mas, ao mesmo tempo, estão sendo definidos os grandes espaços de acção política e econômica. Todos aproveitam as vantagens da vizinhança, da continuidade geográfica [...]. No nosso caso, estamos afirmando nos mapas comunitários a nossa força na cena internacional pelo uso de uma mesma língua na Europa, na África e na América.»

l'entrée du portugais au sein de la Communauté est due au Portugal qui fait partie, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986, de ce marché unique.

Ainsi, au cours de notre article, nous présentons les perspectives d'une unification de la langue, considérée comme la même au Portugal, au Brésil et en Afrique. À cet égard, il convient de s'interroger si l'usage du portugais européen au sein de la Communauté contribuera à le rapprocher de la norme brésilienne ou si, au contraire, cet usage servira à éloigner de nouveau la norme européenne de la norme sud-américaine et de l'usage africain.

Dans un premier temps, notre propos sera de réfléchir sur cette question, en observant le principe d'aménagement courant dans la Communauté européenne. Ensuite, nous ferons quelques remarques sur l'aménagement du portugais.

En revenant à Labrie (1993), cité au début de cet exposé, nous pouvons rappeler le sens de sa définition de l'aménagement linguistique, en mettant l'accent sur le but de cet aménagement où il existe des efforts délibérés qui atteindront directement le comportement linguistique des autres. Or, pour aménager une langue, elle doit avoir été normalisée, parce qu'une telle décision exerce un impact, même indirect sur la structure de la langue.

Dès lors que la normalisation linguistique est «destinée à modeler le comportement langagier des locuteurs d'une langue» (Auger 1993), il est juste que des interventions humaines conscientes existent; que ce soit une intervention sur le code de la langue, qui touchera le système d'écriture ou même l'alphabet, la rédaction des grammaires, des dictionnaires, des manuels d'enseignement, des œuvres littéraires, scientifiques ou techniques etc., ou une intervention, au regard d'Auger (1993), strictement «limitée aux vocabulaires de spécialité pour une langue donnée».

Or, la mise en place de 12 langues officielles dans la CE a forgé un multilinguisme par lequel s'est développée la politique du pluralisme linguistique. Ainsi, tout acte juridique communautaire est publié dans chaque langue officielle des États membres, surtout pour des raisons juridiques.

La CE traite les douze langues sur un plan d'égalité. C'est ce qui explique pourquoi la traduction, l'interprétation et la terminologie sont des outils fondamentaux. Dans ce cadre, le travail linguistique de la CE se structure sur les langues normalisées, et la normalisation ne s'effectue pas isolément. C'est en vue d'une concertation en matière d'aménagement linguistique que le Groupe interinstitutionnel de terminologie-documentation (GIIT) a été créé.

Afin de ne pas prolonger ce sujet par des généralisations, nous parlerons brièvement du portugais dans la CE. Nous citerons des exemples appropriés.

Un article publié en 1992, sur *L'emploi des capitales, des majuscules et des minuscules, dans les actes établis dans les neuf langues officielles des institutions communautaires*, présente des commentaires intéressants sur l'aménagement de l'orthographe. L'auteur, Gérard Losson, (1992 : 154) dit que «Dans le creuset communautaire, caractérisé dans tous les domaines par un effort continu de rapprochement et d'unification, les langues constituent cependant une exception dans la mesure où tout est mis en œuvre pour sauvegarder la diversité linguistique, considérée comme une richesse exceptionnelle de même qu'un moyen de respecter la liberté d'expression des peuples, par ailleurs prêts à vivre politiquement et économiquement en communauté.»

Losson a poursuivi une étude comparative «pour faire ressortir les convergences et les divergences marquant les langues officielles des

institutions sur un point spécifique» - l'emploi des capitales, des majuscules et des minuscules. Comme résultat, l'auteur obtient que les langues peuvent se diviser en trois grands groupes. L'allemand, tout seul, forme un groupe à part. Comme on sait, l'emploi des majuscules a un rôle véritablement grammatical, «consistant à distinguer méthodiquement par une majuscule les substantifs (noms communs et noms propres) de tous les autres mots» (*op. cit.* : 163). Le deuxième groupe comprend «le danois et le grec, pour lesquels des commissions nationales ont fixé les règles à suivre» (*op. cit.* : 167). Dans le dernier groupe «se rangent les autres langues, à savoir celles pour qui la question des majuscules et des minuscules est régie par la tradition et... par la pratique «imposée» par les rédacteurs de textes».

Et il continue : «Ce groupe peut se subdiviser à son tour en trois sous-groupes : le premier inclut le français et l'italien, qui tendent tous deux à limiter autant que possible l'emploi de la majuscule aux noms propres et aux dénominations assimilées à ces derniers. Le français apparaît comme le plus économe en majuscules (on observe une recrudescence de majuscules, souvent sous l'influence de l'anglais et de rédacteurs dont la langue maternelle n'est pas le français). Le deuxième sous-groupe réunit plus ou moins l'anglais, le néerlandais et le portugais, tous marqués par une longue tradition fidèlement suivie. L'espagnol constitue le troisième sous-groupe; il écrit les dénominations de pays et d'actes avec une majuscule pour les substantifs et les adjectifs, mais applique, comme le danois, la minuscule aux noms de populations.» (*op. cit.* : 167-168.)

Finalement, pour confirmer notre remarque sur le fait qu'il y a des interventions dans les langues européennes, Losson maintient :

«C'est pour circonscrire les méfaits de la «majusculite», au moins dans les actes officiels, que le formulaire des actes du Conseil a édicté un certain nombre de règles minimales. Et, grâce au filtre que constitue la phase dite de la mise au point juridique et linguistique des actes, qui précède directement leur adoption, ainsi que le rôle modérateur joué par le *Journal officiel des Communautés européennes*, il est possible d'assurer une relative uniformité de la pratique en la matière.» (*op. cit.* : 170.)

En lisant les *Règles d'emploi des majuscules et des minuscules en langue portugaise*, transcrites par Losson (1992 : 236-243), nous observons que ce sujet a reçu un traitement très minutieux dans la CE. Pour cette sorte de normalisation, l'auteur présente dix règles d'emploi de minuscules, avec 21 subdivisions, suivies d'exemples, et dix règles d'emploi des majuscules, avec 20 subdivisions et aussi des exemples. Il s'agit d'un travail de normalisation fait exclusivement par la Communauté, puisqu'aucune grammaire normative de la langue portugaise n'a porté une semblable attention à ce sujet.

## 8 Conclusion

Les mondes lusophones européen et sud-américain, sont des mondes qui ne subissent pas la menace d'un bilinguisme institué. Le Portugal diffuse sa langue au sein de l'Europe et il apprend d'autres langues à travers le projet *Lingua* de la Communauté européenne. Le Brésil suit un parcours inédit, en découvrant les pays hispanophones d'Amérique du Sud.

En profitant de leur voisinage, le Portugal est aujourd'hui un des douze membres de la CE; le Brésil marche en direction du Mercosur, là où la langue portugaise aura comme

partenaire l'espagnol. Ce marché du Sud exigera une nouvelle interprétation de l'aménagement linguistique du portugais.

Placé dans des univers linguistiques et culturels différents, le portugais du Brésil n'est pas le même que celui d'Europe; l'espagnol de l'Amérique du Sud n'est pas le même que celui d'Europe. Afin que le dialogue des partenaires s'effectue de façon satisfaisante, il faut que les principes d'aménagement linguistique soient appliqués minutieusement.

En Afrique lusophone, le statut du portugais comme langue officielle mérite une réflexion. Il faut établir un projet sociolinguistique où, à côté d'une planification pour la diffusion du portugais, on décrive aussi une planification pour les langues nationales. De plus, un plan d'aménagement des langues d'Afrique lusophone ne doit pas ignorer non plus le prestige du français et de l'anglais dans les milieux scolaires et sociaux comme langues de communication internationales, une place occupée maintenant par le portugais.

*Enilde Faulstich,  
Département de linguistique,  
langues classiques et vernaculaires,  
Institut des lettres,  
Université de Brasilia,  
Brésil.*

## Bibliographie

- Auger (Pierre), 1993 : *Norme - Normalisation - Normalisation terminologique*, 12 p. (Notes de cours).
- Auger (Pierre), 1993 : *Présentation de l'aménagement terminologique*, 9 p. (Notes de cours).
- Corbeil (Jean-Claude), 1980 : *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin (Langue et société).
- Corbeil (Jean-Claude), 1993 : «Dynamique de l'aménagement linguistique au Québec», dans *Actes du colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique (enjeux théoriques et pratiques)*, 5-7 mai 1993, Université du Québec à Chicoutimi, Québec, Office de la langue française & Université du Québec à Chicoutimi, p. 17-33.
- Cunha (Celso) & Lindley Cintra (Luis Felipe), 1985 : *Nova gramática do português contemporâneo*, Rio de Janeiro, Nova Fronteira.
- Endruschat (Annette), 1989 : «Création lexicale en portugais parlé dans la République populaire d'Angola », dans *La langue portugaise en Afrique, Études portugaises et brésiliennes. Travaux du Centre d'études hispaniques, hispano-américaines, portugaises, brésiliennes et de l'Afrique d'expression portugaise*, Rennes, Université de Haute Bretagne, p. 69-86.
- Espírito Santo (Carlos), 1983 : «Situação actual da Língua Portuguesa em Cabo Verde», dans *Congresso sobre a situação actual da Língua Portuguesa no Mundo, Actas*, 2<sup>e</sup> éd., Lisboa, Dialogo, vol. 1, p. 253-263.
- Gonçalves (Perpétua), 1983 : «Situação actual da Língua Portuguesa em Moçambique», dans *Congresso sobre a situação actual da Língua Portuguesa no Mundo, Actas*, 2<sup>e</sup> éd., Lisboa, Dialogo, vol. 1, p. 243-252.
- Henriques (Maria Augusta), 1983 : «Situação e perspectivas do Português na Guiné-Bissau », dans *Congresso sobre a situação actual da Língua Portuguesa no Mundo, Actas*, 2<sup>e</sup> éd., Lisboa, Dialogo, vol. 1, p. 234-242.
- Houaiss (Antonio), 1994 : «Decálogo do Acordo Ortográfico Unificado», dans *Jornal de Letras Ideias*, Lisboa, 27 avril 1994, p. 29.
- Labrie (Normand), 1993 : *La construction linguistique de la Communauté européenne*, Paris, Honoré Champion.
- Leiste (Doris), 1989 : «Quelques réflexions sur la situation linguistique en République populaire du Mozambique», dans *La langue portugaise en Afrique, Études portugaises et brésiliennes. Travaux du Centre d'études hispaniques, hispano-américaines, portugaises, brésiliennes et de l'Afrique d'expression portugaise*, Rennes, Université de Haute Bretagne, p. 55-67.
- Losson (Gérard), 1992 : «L'emploi des capitales, des majuscules et des minuscules dans les actes établis dans les neuf langues officielles des institutions communautaires », dans *Terminologie & traduction*, 1992 (1), p. 153sv.
- Perl (Matthias), 1989 : «Le portugais et le créole portugais en Afrique», dans *La langue portugaise en Afrique, Études portugaises et brésiliennes. Travaux du Centre d'études hispaniques, hispano-américaines, portugaises, brésiliennes et de l'Afrique d'expression portugaise*, Rennes, Université de Haute Bretagne, p. 9-27.
- Ramos (Belmiro), 1983 : «Situação actual da Língua Portuguesa em Cabo Verde», dans *Congresso sobre a situação actual da Língua Portuguesa no Mundo, Actas*, 2<sup>e</sup> éd., Lisboa, Dialogo, vol. 1, p. 230.
- Rodrigues (Aryon Dall'Igna), 1992 : «Diversidade linguística na Amazônia», dans *Seminário Internacional sobre Meio Ambiente, Pobreza e Desenvolvimento da Amazônia - Simdamazônia : Anais*, Brasil, Belém, Propeda, p. 367-370.
- Teyssier (Paul), 1983 : «Lição final», dans *Congresso sobre a situação actual da Língua Portuguesa no Mundo, Actas*, 2<sup>e</sup> éd., Lisboa, Dialogo, vol. 1, p. 45-55.
- Valdés Bernal (Sergio), 1990 : *Visión lingüística del Africa al sur del Sahara*, La Habana, Editorial de Ciencias Sociales.
- Vazques Cuesta (Pilar), 1983 : «Situacion e perspectivas do Galego», dans *Congresso sobre a situação actual da Língua Portuguesa no Mundo, Actas*, 2<sup>e</sup> éd., Lisboa, Dialogo, vol. 1, p. 109-135.